Cinquante cinquième année. - N ° 223 A Mercredi 17 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 144

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SALON-DE-PROVENCE

Ventes et cessions

324 283 647 RCS Salon-de-Provence.
AZUR INDUSTRIES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 462760.00 EUR.
Adresse : Zone Industrielle Portuaire la Feuillane, 13270 Fos-sur-Mer.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE ENTRE : AZUR INDUSTRIES Société par actions simplifiée Au capital de 462.760 € Siège social : Zone Industrielle portuaire La feuillane – 13270 FOS-SUR-MER R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 324.283.647 ET TICAM Société par actions simplifiée Au capital de 300.000 € Siège social : ZI La Feuillane- Lotissement 90 – 13270 FOS-SUR-MER R. C. S. SALON-DE-PROVENCE 393.849.153 1 – Fusion par voie d'absorption par la société AZUR INDUSTRIES de la société TICAM. 2 – Evaluation de l'actif et du passif de la société TICAM dont la transmission à la Société AZUR INDUSTRIES est prévue : -Actif : 773.741 € -Passif : 189.743 € -Actif net : 583.998 € 3 – Conformément aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce, (i) le capital et les droits de vote de la société AZUR INDUSTRIES et de la société TICAM étant détenus en totalité par la société GROUPAZUR (RCS SALON-DE-PROVENCE 534.952.635) et (ii) celle-ci s'engageant à conserver depuis le dépôt au greffe du traité de fusion jusqu'à la réalisation de l'opération de fusion, la totalité des titres de la société absorbante et de la société absorbée, il n'y aura pas lieu de procéder à l'échange des titres de la société absorbée en contrepartie d'actions de la société absorbante. 4 – Le projet de fusion a été établi en date du 10 novembre 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SALON-DE-PROVENCE le 15 novembre 2021 au nom des Sociétés. AZUR INDUSTRIES Le Président SAS GROUPAZUR elle-même représentée par Monsieur Philip GRATTAROLA TICAM Le Président Monsieur Patrice CAPEL Pour avis..